

Conditions de l'action Q4 promo 2022 Gigaset

1. Les présentes conditions générales s'appliquent à la promotion Gigaset : "Gagnez 1 000 € de chèques vacances chaque semaine et l'un des 25 gâteaux chaque jour avec Gigaset !", proposée par Gigaset Communications Nederland B.V., dont le siège social est situé à Meander 651, 6825 ME ARNHEM Pays-Bas (ci-après dénommé "Gigaset") et qui peuvent être consultée sur www.gigasetpromo.com (ci-après dénommé "site web").
2. En participant à cette promotion, les participants acceptent l'applicabilité des présentes conditions générales.
3. La participation à la promotion n'est ouverte qu'aux personnes qui ont leur résidence permanente aux Pays-Bas ou en Belgique et qui, au moment de la participation à la promotion, sont âgées de plus de 16 ans ou ont le consentement de leur(s) parent(s) ou représentant(s) légal(aux). Les employés ou contractants de Gigaset Communications, des sociétés affiliées à Gigaset, ou les membres de leur famille sont exclus de la participation.
4. Le participant accepte que ses données personnelles soient stockées et utilisées par Gigaset dans le but de participer à la promotion et à l'attribution des prix, à l'analyse du contrôle de la qualité, à la réalisation d'études de marché et à l'amélioration des produits et/ou services Gigaset. En outre, les données ne seront pas utilisées de quelque manière que ce soit, sauf si le participant a donné son consentement exprès. Les données fournies par les participants âgés de moins de 16 ans ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles de la participation à la promotion et de l'attribution des prix.
5. Le participant a le droit d'annuler sa participation à tout moment. Dans ce cas, il/elle sera exclu(e) de la promotion.
6. La promotion "Gigaset prize festival" débute le lundi 1er novembre 2022 et se termine le samedi 31 décembre 2022, ci-après dénommée "période de promotion". La participation à cette promotion n'est possible que pendant la période de promotion.
7. Cette promotion est uniquement valable pour les produits de la marque Gigaset achetés aux Pays-Bas ou en Belgique, destinés au marché belge et néerlandais et achetés pendant la période de promotion.
8. Cette promotion n'est pas valable en combinaison avec d'autres promotions Gigaset en cours.
9. La participation n'est possible que si le participant est en possession d'une facture/un ticket de caisse officiel prouvant que le participant a acheté un produit de la marque Gigaset conformément aux présentes conditions générales pendant la période de promotion.
10. Il est possible de participer à cette promotion en saisissant les données suivantes sur le site Internet gigasetpromo.com après l'achat d'un produit acheté pendant la période de promotion : nom et adresse, adresse électronique, informations sur le produit promotionnel Gigaset acheté, nom et localisation du magasin où le produit promotionnel a été acheté.
11. Chaque produit Gigaset acheté pendant la période promotionnelle vous donne le droit de participer et d'avoir une chance de gagner. La date figurant sur la facture/le reçu d'achat doit se situer dans la période de promotion et avant la date de participation. D'autres questions ? Envoyez un e-mail à communicatie.nl@gigaset.com.
12. Les participants sont tenus de fournir des informations correctes, actuelles et complètes. Gigaset peut demander aux participants de fournir une preuve de leur identité.

13. Gigaset se réserve le droit d'exclure les participants de la promotion en cas de non-respect des présentes conditions générales ou de (tentative de) fraude. Les participants qui fournissent des informations incorrectes seront également exclus de la promotion.
14. Le gagnant du jour qui remporte le montant de l'achat du Gigaset sera sélectionné par un système de tirage au sort impartial.
15. Les lauréats recevront une confirmation personnelle par e-mail dans les 10 jours.
16. En plus de cela, vous êtes également en lice pour le prix hebdomadaire. Il s'agit d'un formidable chèque vacances de 1 000 € pour votre destination favorite. Vous vous inscrivez automatiquement pour lequel les mêmes termes et conditions s'appliquent.
17. Les gagnants de cette promotion doivent présenter la facture/le reçu d'achat avant : Le prix, en l'occurrence le Saartje (gâteau social), sera envoyé par Social Foods dans les 14 jours suivant son annonce. Un partenaire de Gigaset Communications Benelux B.V.
18. " Tous les jours " dans cette promotion signifie " tous les jours ", y compris les week-ends, 7 jours sur 7 ! Le prix sera envoyé à l'adresse indiquée.
19. Pendant la période de promotion, un prix hebdomadaire de 1 000 € de crédit d'achat sera tiré au sort chaque semaine le lundi parmi les participants de la semaine précédente (du lundi au dimanche). Les gagnants du prix hebdomadaire seront répertoriés avec leur prénom et leur lieu de résidence sur la page Facebook de Gigaset et sur le site Web de la page des gagnants de Gigasetpromo.com.
20. Si les gagnants ne répondent pas aux messages électroniques et/ou par téléphone, le prix expirera un an après la date de participation.
21. Aucune correspondance ne peut être échangée concernant les résultats.